

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE DONZY

### Séance publique du 8 septembre 2021

### Procès-verbal

L'an 2021, le 8 septembre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 31/08/2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de Conseil Municipal, sous la présidence de Marie-France LURIER, Maire.

**Étaient présent(e)s** : Marie-France LURIER, Maire, Mmes : Micheline AZRIA, Jeannine GUILLIN, Béatrice JACOB, Sonia MILLANT, Sylviane NARCY, Agathe PERNOLLET, Marie-Henriette PICARD, Christine ROY, MM : Michel BARRIERE, Denis BAUDEQUIN, Cyril CHERREAU, Didier JEANNIN, Pascal MEUNIER, Laurent PARISSSE, Loïc SEURAT, Claude TASSERIE.

**Absente** : Séverine PORCIN

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 18

Présents : 17

Votants : 17

Madame le Maire sollicite ses conseillers en vue de leur autorisation de délibérer sur les points rajoutés dont ils ont été informés par mail, à savoir le plan de financement des travaux des trottoirs rue d'Osmond, du tirage au sort des jurés d'assises mais également d'une demande arrivée ce jour de l'association des communes forestières de la Nièvre concernant une motion urgente. Ces rajouts sont acceptés.

Madame le Maire présente le procès-verbal du dernier conseil, approuvé à l'unanimité.

#### Dénomination de la Place Communale

Madame Le Maire rappelle à ses conseillers qu'une enquête a été menée en juin dernier afin de proposer aux administrés de choisir parmi 3 propositions de dénomination de la nouvelle place rue Frappier Saint Martin : Place des 2 Rivières, Place de l'escapade ou Place de la Poterne.

L'enquête close et dépouillée, le nom de « Place de l'Escapade » ressort en majorité pour cet espace public.

Les nouveaux logements ayant accès direct depuis cette place se verront attribués les numéros 2 et 2 bis Place de l'Escapade ».

La commune étant une collectivité de – de 2000 habitants, aucune obligation ne lui est imposée mais ampliation de la délibération sera adressée aux riverains et entités impactées.

Madame le Maire demande donc à ses conseillers de statuer sur cette nouvelle dénomination de la Place de l'Escapade.

16 voix pour et 1 abstention

#### Coupes forestières 2022

Madame le Maire informe ses conseillers que les parcelles 5, 22 et 24 font partie du programme en forêt communale pour

l'exercice 2022, sous la gestion de l'Office National des Forêts et des garants, agissant au nom de la Mairie.

- demande à l'Office National des Forêts :
  - le martelage des **parcelles 5, 22 et 24** au titre de l'exercice 2022
  - la **mise en vente**, des produits martelés de la **parcelle 5** (qualité bois d'industrie et de chauffage) **en bloc et sur pied** lors des ventes de gré à gré par soumissions de l'année 2022
  - la **mise en vente**, des produits martelés des **parcelles 22 et 24** (qualité bois d'œuvre) **en bloc et sur pied** lors des ventes de gré à gré par soumissions de l'année 2022
  - la **délivrance**, au profit des affouagistes, **ou la mise en vente**, selon les besoins d'affouages, des houppiers et des petites futaies martelées (qualité bois de chauffage) des **parcelles 22 et 24**
- décide :
  - que le partage des bois délivrés et l'exploitation de l'affouage seront placés sous la responsabilité des trois garants suivants : Madame Marie-France LURIER, Monsieur Pascal MEUNIER, Monsieur Sébastien MICHOT.

Madame le Maire demande à ses conseillers l'approbation de la décision modificative telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

#### Renouvellement contrat Berger-Levrault/Segilog

Madame le Maire rappelle à son Conseil que la commune gère l'administration de la commune via les logiciels fournis par la Société Segilog/Berger-Levrault.

Le contrat d'acquisition des logiciels et des prestations de la Mairie arrive à échéance et nécessite une délibération afin de renouveler ce service pour une durée de trois ans.

Madame le Maire demande donc à ses conseillers de se prononcer pour le renouvellement de cette prestation pour une durée de 3 ans.

Adopté à l'unanimité

#### Outil numérique Déclaloc

Madame le Maire donne la parole à Michel BARRIERE, Adjoint en charge du volet Tourisme, afin d'évoquer l'outil numérique Déclaloc mis en place par l'Office du Tourisme Loire Vignoble Nohain et les démarches éventuelles à entreprendre.

Madame le Maire demande à ses conseillers de se prononcer sur la mise en place de l'outil Déclaloc pour la commune et de lui donner tous pouvoirs en vue d'effectuer ces démarches.

Adopté à l'unanimité

#### Avenant Maîtrise d'œuvre – Marché Eglise Saint Caradeuc

Madame le Maire rappelle à ses conseillers que les travaux de restauration de l'église Saint Caradeuc, précédemment évoqués en séance de conseil, implique un suivi et une actualisation tant dans sa partie travaux que maîtrise d'œuvre.

En cette partie de maîtrise d'œuvre, la rémunération est ventilée sur les différentes tranches de travaux ; le nouveau montant de programme des travaux ayant augmenté depuis les 1ères estimations, il convient de signer un avenant avec le maître d'œuvre afin de réviser son taux de rémunération résultant de cette augmentation.

Madame le Maire demande à ses conseillers de se prononcer sur cet avenant.

Adopté à l'unanimité

#### Adhésion CAUE

Madame le Maire informe ses conseillers que le Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement est une association à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère sur le

territoire départemental. Son adhésion est au prorata du nombre d'habitants.

Madame le Maire rajoute que les particuliers peuvent également solliciter ce cabinet pour une aide dans leurs projets.

Madame le Maire demande à ses conseillers de se prononcer sur cette adhésion.

Adopté à l'unanimité

#### Trottoirs rue d'Osmond – Plan de financement

Madame le Maire rappelle à ses conseillers qu'en séance du 7 avril dernier, une délibération avait été votée concernant les travaux de réfection des trottoirs rue d'Osmond.

Elle donne la parole à Pascal MEUNIER afin de donner les nouvelles propositions de Nièvre Ingénierie et le nouveau plan de financement qui en découle.

Le montant total des travaux s'élève à 130.606,94 € HT dont 9674,59 € HT de maîtrise d'oeuvre.

Le plan de financement sera donc le suivant :

Dépenses HT		Financements HT		
Travaux HT	130.606,94 €	DETR	60 %	78.364,16 €
		Conseil Départemental	20 % du plafond de 40.000 €	8.000,00 €
		Autofinancement		44.242,78 €
<b>TOTAL</b>	<b>130.606,94 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>130.606,94 €</b>

Adopté à l'unanimité

#### Motion Communes forestières

Madame le Maire donne lecture de la demande de motion reçue de l'Association des Communes Forestières.

Cette motion précise que le Gouvernement prépare le prochain contrat 2021-2025 avec l'ONF des modifications importantes impliquant les communes forestières au niveau financier et en moyen humain.

Madame le Maire propose de soutenir cette motion.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses : Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été adoptés, Madame le Maire fait part des questions diverses.

#### Dates à retenir :

Sonia MILLANT détaille le programme à venir

#### Week-end des 11 et 12 septembre :

- Foire aux Plante à la Ferme de Pontcharrost le samedi 11 et le dimanche 12.
- Le 12 septembre, course cycliste en mémoire de Gérard Parisse dans le cadre des championnats de la Nièvre (Départ & arrivée à La Croix Arnay, Route d'Alligny)
- Une balade gourmande à travers la campagne avec différentes dégustations préparée par les Toques Nivernaises est organisée le 12 septembre. En effet, le Lyons Club attend 600 personnes sur la Commune.
- Le samedi soir un resto-concert se tiendra sur la Place Gambetta, organisé par le Comité des Foires.

Une nouvelle fonctionnalité existe sur l'application mobile Neocity DONZY appelée Parcours. Tous les évènements d'un week-end sont visibles et l'on peut

sélectionner son parcours, trouver les descriptions, les horaires et les lieux des manifestations, etc... Ces informations sont également disponibles en Mairie ou à l'Office du Tourisme pour ceux qui n'ont pas de smartphones. A noter que les organisateurs des manifestations déposent des affiches en Mairie et chez les commerçants.

Du 22 au 25/09/2021 : Semaine d'animations de « L'escapade »

- le 22/09 : en matinée balade dans Donzy avec narration de son histoire par M. CHANTEREAU  
l'après-midi, une paysagiste animera un atelier sur la flore qui existe sur la Commune
- le 23/09 : en matinée, chantier participatif pour créer un premier itinéraire d'escapade  
l'après-midi, un atelier avec une photographe professionnelle mettra en valeur le village
- le 24/09 : journée chantier participatif et en soirée, débat « Donzy, Village du Futur » suivi d'un moment convivial avec balade aux lampions
- le 25/09 : exposition des moments forts des jours précédents

Des dépliants sur avec le programme détaillé de cette semaine seront distribués, notamment lors de la fête de la bouture les 11 et 12/09/2021, dans les boîtes aux lettres et sur les réseaux sociaux.

Le 09/10 : journée nationale des commerces de proximité. Pour Donzy un jeu est organisé « la grenouille fait ses courses ». Cette opération consiste en un parcours des administrés chez les commerçants afin d'y récolter des paires de grenouilles et prétendre au tirage au sort d'un chèque cadeau d'un montant de 50 €, sous l'égide de la Communauté de Communes Cœur de Loire. Chaque commerçant pourra organiser une activité et/ou montrer son activité.

### **Zone humide**

Michel BARRIERE explique que la phase étude touche à sa fin et il convient à présent de déterminer les travaux en résultant. Une note de synthèse sera communiquée avant la réunion du 20/09 prochain, jour de réunion de la Commission Culture Tourisme et Environnement ; il faut impérativement faire le point sur ce sujet et avoir une vision commune de ce que la commission souhaite afin de pouvoir percevoir les subventions le plus rapidement possible.

### **Programme voirie**

Pascal MEUNIER informe les conseillers que la route de Cosne sur Loire sera placée en circulation alternée en raison de travaux sur le réseau d'eaux pluviales au niveau d'Intermarché.

La commission voirie définira bientôt son programme pour 2022.

L'assainissement du Vieux Donzy prend du retard en raison d'un problème administratif n'émanant pas de la commune.

Les travaux de la coulée verte seront réalisés courant septembre, interdisant tout accès sur les lieux en raison de l'abattage 200 arbres.

### **Vaccination Collège**

Christine ROY précise que la vaccination prévue au collège sera reportée et les dates seront communiquées ultérieurement.

### **Interventions et informations**

Agathe PERNOLLET demande les modalités d'installation du coussin berlinois installé ce mercredi 8 septembre aux abords du Collège. Une réflexion en amont sur le jour de l'installation aurait évité les perturbations qui ont eu lieu.

Mme Le Maire précise que cette décision a été prise suite à la demande des résidents de cette rue qui signalaient depuis de nombreux mois la vitesse excessive des véhicules empruntant cette voie limitée à 30 kilomètres/heure.

L'entrée de l'école primaire se fait à nouveau par l'entrée principale, à la demande du Directeur qui a relayé les attentes des parents d'élèves qui souhaitaient un retour à cette organisation.

La commission de sécurité maintient son projet de sécuriser cette entrée mais la pandémie l'a mis en suspens.

La commission fleurissement se réunit le 9 septembre prochain pour définir le programme de fleurissement 2022, l'objectif étant de réduire les coûts et faire un état des lieux des espaces à fleurir tout en intégrant à la réflexion le projet de l'Escapade ;

Les questions diverses toutes évoquées, Madame le Maire clôture la séance à 21h00.